

N'oublions pas nos bien aimés Défunts.



De la Fraternite de Montreal. — Mlle Justine Henri décédée à Montréal le 28 Octobre, après 6 ans de profession.

M. Turgeon, décédé pendant la durée de son noviciat.

Dame Lambert Leclair, en religion Sœur Marie Anne, décédée le 15 Novembre 1893, à l'âge de 38 ans, après 5 ans de profession.

Mlle Henriette Lemay, en religion Sœur Ste Elisabeth, décédée à Montréal le 19 Novembre, à l'âge de 29 ans, après 17 jours de profession.

Dame Michel Lefebvre, professe, décédée à Montréal le 15 Décembre.

Dame Sophie Souci, décédée le 20 Décembre, à l'âge de 70 ans, après 30 ans de profession.

M. Isaie Hurtebrise, décédé à Notre-Dame de Grâces, profès depuis le 21 Octobre 1893.

M. Olivier Fréchette, en religion Frère S. Bernard, décédé à S. Agapit le 1 Décembre 1893, à l'âge de 61 ans, après 8 ans de profession,

R. I. P.

Petite Correspondance

Rév., M. C. T. — Le prêtre qui est Tertiaire et qui donne publiquement la bénédiction papale ou l'Absolution générale, gagne pour lui-même l'indulgence plénière qui y est attachée. A une demande à ce sujet, la Sacrée Congrégation des Indulgences a donné une réponse affirmative, confirmée par Pie IX le 18 Juin 1876. Le passage en question était celui-ci: "An sacerdos a Superiore vel ab Ordinario pro Monialibus respective subjectis facultatem habens, dum publice absolutionem generalem vel papalem benedictionem impertitur, si Frater Minor vel Tertiarius sit, eo ipso quo cæteris impertitur, omnes adnexas gratias ipse quoque consequatur." (nouvelle revue théologique, XXIII, 227, en entier l. c. XV, 562).

Beringer, L. G. Les Indulgences, appendice II, p. 62.